que, loin d'être utile à la société, c'est une plaie qui la ronge.

Tels sont les principes fondamentaux du libéralisme impie. Si je les mets en regard de la doctrine catholique, je trouve qu'ils la contredisent formellement : puis, en consultant les actes pontificaux, je trouve que Pie IX les a expressément condamnés, dans l'Encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus*, sous le nom de libéralisme, de progrès, de civilisation moderne.

Mais ce libéralisme n'est pas le seul qui ait cours dans le monde actuel. Il y en a un autre, adouci, mitigé, ayant même des allures honnêtes et dévotes, et qui compte un nombre considérable de partisans : c'est, comme je l'ai déjà dit et comme tout le monde le sait, le libéralisme qui prend le titre de catholique. Suivons par rapport à lui le même procédé que nous avons suivi par rapport à l'autre : voyons d'abord qu'elle est sa formule ; nous verrons ensuite s'il est conforme à la doctrine enseignée par l'Eglise.

Le libéralisme catholique enseigne que la paix, la tranquillité, la conformité de pensées et de sentiments sont des biens tellement précieux que, pour les obtenir, on peut sacrifier certains droits de la vérité ; que, pour se concilier ceux qui professent l'erreur, les amener insensiblement à l'abjurer, il est permis de faire quelques concessions, de plier tant soit peu certains principes aux manières de voir des adversaires, quand ces principes choquent trop par leur inflexibilité ; que plusieurs vérités ne sont pas après tout si importantes qu'il faille les défendre aux prix de n'importe quel sacrifice ; qu'il ne faut pas compromettre son influence, son autorité, ses intérêts en soutenant des causes justes, quand on n'a pas la certitude d'arriver à un heureux résultat ; qu'il faut cesser de proclamer la vérité ou de la défendre, si l'on déplait par là à ceux qui n'aiment point la vérité, si on les choque, si on les irrite ; qu'on peut, lorsqu'on est constitué en autorité, poursuivre dans une voie fausse, pour ne pas compromettre cette autorité ; qu'il vaut mieux se taire et laisser certaines vérités dans l'oubli que d'exposer la religion, chose si sainte, à recevoir de nouveaux outrages de la part des impies ; que la charité exige qu'on laisse en repos certaines personnes qui professent l'erreur de bonne foi et la propagent de même, car leur ouvrir les yeux, c'est les humilier et les contrister profondément ; qu'enfin, dans les discussions, les polémiques, même dans les écrits purement didactiques, il y a des vérités qui doivent être énoncées, si on les énonce, de manière à ne pas être comprises de tous, car autrement on ferait trop de bruit, on troublerait la paix, on blesserait peut-être la charité.

En deux mots, voici ce qui caractérise le libéralisme qui se dit catholique : parfois il dénature, il amoindrit la vérité sous prétexte qu'elle a besoin d'adoucissements, et il travaille ainsi très-efficacement, sans se l'avouer, au profit de l'erreur ; le plus souvent il n'agit pas directement contre la vérité ; il ne propage pas, il ne défend pas l'erreur ; mais il la favorise indirectement par la ligne de conduite qu'il conseille à ses partisans de suivre.

Qu'on lise les écrits, les discours des catholiques libéraux, et l'on verra que j'expose fidèlement leur doctrine. Qu'on se rappelle surtout ce qu'ils disaient, par leurs organes les plus autorisés, quand il s'est agi de la proclamation du dogme de l'infaillibilité personnelle du Pontife romain, et l'on se convaincra que, dans cette seule circonstance, ils ont prêché et commenté à peu près toutes les propositions que je viens d'énumérer. " Impossible, disaient-ils, impossible de déclarer le Pape infaillible : le déclarer, ce serait produire une irritation très-grande chez schismatiques, les protestants et les impies, les empêcher de se convertir et les jeter pour toujours au plus profond de l'abîme ; ce serait irriter la plupart des gouvernements contre l'Eglise, qu'ils trouvent si intolérante, et contre laquelle ils ont déjà trop de préjugés. Déclarer le Pape infaillible ! n'est-ce pas donner lieu aux ennemis de la foi d'accuser l'Eglise de forger de nouveaux dogmes ? N'est-ce pas troubler inutilement la paix ? Car, si l'Eglise a vécu jusqu'ici sans que le Chef ait été solennellement reconnu infaillible par un Concile, ne peut-elle pas continuer de vivre, glorieusement même, sans faire du Pape *l'idole* du Vatican ? N'est-ce pas affliger profondément une portion notable de catholiques, hommes d'étude et de savoir, à qui des connaissances historiques très-sérieuses et très-étendus, n'ont révélé qu'un Pape faillible ? N'est-ce pas en un mot, vouloir en quelque sorte mettre ces catholiques en dehors de l'Eglise ? »

Ainsi parlait le *Correspondant* de Paris vers la fin de l'année 1869, et l'on était partout unanime à dire que ce langage était celui du libéralisme catholique. Je pourrais multiplier les citations et montrer que les catholiques libéraux s'opposent à la profession publique de toute vérité qui les contrarie, pour une raison ou pour une autre, les mêmes objections à peu près que celles qu'ils ont fait valoir contre la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale ; mais cela n'est nullement nécessaire. J'ai suffisamment dit pour donner une idée exacte des allures du libéralisme catholique.

Maintenant, ce libéralisme est-il, lui aussi, condamné par l'Eglise ? Oui, et très-expressément.

En effet, la dernière proposition, que Pie IX condamne dans le Syllabus, est